NOUS CONTACTER

ARSL - AGIR
29, rue du Gustave Nadaud
87000 LIMOGES
05 55 04 10 11
agir@arsl.eu

ARSL
Siège Social
8, rue Boileau - 1er étage
87350 PANAZOL
www.arsl.eu

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

ARSL
La solidarité au coeur des territoires

PROGRAMME AGIR

ACCOMPAGNEMENT POUR L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS

www.arsl.eu

L'ASSOCIATION ARSL

L'ARSL est une association loi 1901 qui vise à lutter contre toutes les formes d'exclusions, dans ce cadre, elle intervient auprès de différents publics : personnes sans domicile fixe, personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale, personnes victimes de violences, mineurs non accompagnés, jeunes placés sous protection de l'enfance, demandeurs d'asile, personnes bénéficiaires d'une protection internationale.

Organisée en deux pôles d'activités, le pôle urgence insertion et le pôle citoyenneté avenir, l'ARSL est forte de son expérience depuis sa création en 1961. Les professionnels de l'ARSL interviennent auprès de plus de 5000 personnes chaque année et leur offre un accompagnement digne.

PROGRAMME AGIR

Le programme d'**A**ccompagnement **G**lobal et **I**ndividualisé des **R**éfugiés offre des prestations d'accompagnement vers le logement et l'emploi, d'appui à la coordination et d'animation du réseau des acteurs locaux.

Les objectifs du programme sont pluriels :

- Identifier et lever les freins liées à l'intégration,
- Assurer la coordination globale de parcours vers le logement et l'emploi,
- Garantir l'articulation des actions avec le Contrat d'Intégration Républicaine en lien avec l'OFII.

SES VALEURS

ADAPTABILITÉ

Des locaux dans Limoges à proximité de la gare et de l'OFII avec un accueil du lundi au vendredi et des visites à domicile.

PLURIDISCIPLINARITÉ

Une équipe de professionnels dédiés avec des binômes référents en lien avec l'emploi, la formation et les droits, le logement.

SÉCURITÉ

Une référence de parcours pour éviter la rupture avec un accompagnement de 24 mois maximum.

LES ACTEURS

ASFEL
Acteurs de votre réussite

Hestia
Accueil, Migrants, Sans-Abri

Cofinancé par l'Union européenne

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-VIENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFII
OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION

LE PUBLIC ACCUEILLI

Les Bénéficiaires de la Protection Internationale et de la Protection Subsidiaire domiciliés en Haute-Vienne, sortant de structures du Dispositif National d'Accueil, ou non hebergés, ayant signé le Contrat d'Intégration Républicain.

Conjoints, enfants mineurs ou parents de BPI.

ACCOMPAGNEMENT POUR L'ACCÉS AUX DROITS, LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET SOCIALES

Soutien à la réunification familiale, à l'accès aux soins, à la scolarisation, à l'accueil citoyen, à l'accès au numérique, au soutien à la parentalité, etc.

ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

Aide pour la constitution des dossiers, sensibilisation aux droits et devoirs du locataire, aide aux ouvertures de compteurs, action de médiation avec les bailleurs, aide à la gestion du budget, etc.

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI PAR UN APPUI COORDONNÉ AVEC LES ACTEURS DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

Appui à la construction du projet professionnel, orientation vers des formations linguistiques complémentaires, aide à la reconnaissance des diplômes, etc.

ANIMATION DU RÉSEAU DES ACTEURS ET LA COORDINATION DES ACTIONS

Création et développement des partenariats, réalisation d'actions de sensibilisation et formation des acteurs, etc.